

FINALES DÉPARTEMENTALES – 12^E ÉDITION

CHARTRE DE L'ORGANISATEUR

Ce document est à destination des structures ayant accepté ou désirant accueillir une finale départementale.

Les finales départementales 2024 ont lieu entre le 7 février et le 3 avril 2024

Qui ? Les volontaires pour organiser une finale départementale peuvent être des bibliothécaires, médiathécaires, responsables de structures culturelles et lieux communaux, libraires, enseignants, conseillers pédagogiques, et tout autre médiateur du livre.

Où ? Vous pouvez organiser votre finale départementale au sein de bibliothèques/médiathèques, de lieux communaux (salles polyvalentes, mairies, MJC), de lieux culturels ou monuments (musées, théâtres, cinémas, châteaux, abbayes), de lieux scolaires (écoles primaires, collèges, espaces Canopé), et autres lieux pouvant accueillir du public (magasins Cultura, auditoriums...)

Comment ?

- Créez votre Compte sur le site www.lespetitschampionsdelalecture.fr, allez dans l'onglet « J'organise une finale » et y indiquer les dates auxquelles vous pourriez accueillir la finale (de préférence en dehors du temps scolaire : un mercredi ou un samedi).
- Vous pouvez proposer autant de dates que vous le souhaitez. Nous étudions ensuite attentivement vos propositions et validons celles qui correspondent le mieux au calendrier du jeu.
- Attention ! Les adresses e-mails académiques des enseignants sont parfois associées à des pare-feux de sécurité qui compliquent la bonne réception des e-mails, nous vous conseillons de vous inscrire avec une adresse mail personnelle.

Quand ? Vous avez entre le 1er septembre 2023 et le samedi 6 janvier 2024 au plus tard pour vous inscrire et nous communiquer vos dates.

Finales départementales : combien de tours ?

En fonction du nombre de classes inscrites aux Petits champions de la lecture dans votre département, deux cas de figure sont possibles :

- 1^{er} cas : finales départementales en un tour
 - > les lauréats des finales départementales sont convoqués en finale régionale.
- 2^e cas : finales départementales en deux tours
 - > les lauréats des finales départementales 1^{er} tour sont convoqués en finale départementale 2^e tour
 - > les lauréats des finales départementales 2^e tour sont convoqués en finale régionale.

Nous vous informerons dès que possible de la situation de votre département (finales départementales en un tour ou en deux tours). Si les finales départementales de votre département se déroulent en deux tours, vous pouvez nous proposer d'accueillir soit une finale départementale 1^{er} tour, soit une finale départementale 2^e tour, soit les deux.

1. Missions principales

▪ Coordonner la finale

Voici le déroulé **indicatif** d'une finale :

À partir de 14h : accueil des participants, jury et public.

- **14h30-14h45** : démarrage de la finale. Mot d'introduction par l'organisateur et toutes personnes qualifiées (maire ou représentant de la commune, représentant de l'Education nationale, autre représentant institutionnel), présentation des membres du jury et rappel du programme de la finale.
- **14h45-15h45** : 15 participants lisent à voix haute (3 minutes chacun + 1 minute supplémentaire de transition par enfant). Vous pouvez librement imprimer un programme de lectures.
- **15h45-16h** : délibération du jury, modérée par un représentant du lieu d'accueil (dans un espace séparé)
- **16h – 16h15** : remise des diplômes et des goodies aux participants et annonce du lauréat ou des deux lauréats (nous vous indiquerons le nombre de lauréats à élire en amont de votre finale).
- **16h15-16h30** : photos, remerciements.
- **16h30** : Fin de l'évènement.

+ possibilité de placer un intermède de 10 minutes à la moitié des lectures (musique, théâtre, projection vidéo, etc.)

+ possibilité d'un café d'accueil et/ou collation après l'évènement (à la charge de la structure accueillante).

NB : Sauf exception, en raison du nombre très élevé d'évènements (plus de 250 !) et de la petite taille de notre association, l'équipe des Petits champions de la lecture ne pourra malheureusement pas se déplacer pour assister à votre finale départementale.

▪ Constitution du jury

- Convier **3 à 7 personnes maximum** à faire partie du jury, de préférence un nombre impair de membres.
- **Constituer le jury de votre choix** : vous pouvez notamment avoir parmi vos membres du jury un bibliothécaire jeunesse, un libraire, un comédien, un auteur, le lauréat départemental de l'édition précédente des Petits champions de la lecture, un inspecteur de l'Education nationale ou conseiller pédagogique. Un représentant du lieu d'accueil peut bien entendu faire partie de ce jury. Eviter les personnes qui connaissent personnellement un des enfants participants.
- **Convoquer les membres du jury 30 minutes avant le début de la finale**. Leur remettre à chacun la grille d'évaluation imprimée, et leur indiquer combien de lauréats ils devront

récompenser à l'issue de la finale : un seul lauréat, ou deux lauréats (nous vous communiquerons cette information en amont de votre finale).

- Après les lectures, retirer le jury dans un endroit calme. À titre indicatif, la délibération doit se faire en 15 minutes ?

La grille d'évaluation à remettre au jury est à télécharger dans votre Espace Organisateur/Documents utiles.

▪ Les diplômes et les lots

- Les diplômes sont à imprimer et à compléter par vous.
Le diplôme de la 2^e étape du jeu est à télécharger dans votre Espace Organisateur/Documents utiles.
- Nous nous chargeons de vous adresser, par voie postale, les lots à remettre aux participants, 15 jours avant la finale départementale (livraison sous 3 à 4 jours ouvrés). Merci de **nous confirmer** leur réception par mail à l'adresse mail contact@lespetitschampionsdelalecture.fr
- Si vous souhaitez nous communiquer une adresse de livraison différente de l'adresse de votre lieu ou nous préciser toute indication complémentaire pour accéder au lieu, merci de nous adresser un mail.
- En cas de non-réception des lots, merci de nous prévenir au moins 7 jours avant la finale.
- Voici la liste (non-exhaustive) des lots que vous recevrez : crayons à papier, marque-pages, badges.
- En tant que lieu d'accueil, vous avez la possibilité d'offrir des lots complémentaires aux participants. N'hésitez pas à démarcher des partenaires locaux (libraires, magasins de jouets, papeteries, etc.) qui pourraient souhaiter récompenser vos participants.

▪ Déclaration du lauréat

- Vous vous engagez à nous transmettre les informations relatives au lauréat (ou aux lauréats) de votre finale sur le site des Petits champions de la lecture, via votre Espace organisateur, le plus tôt possible et avant le mercredi 3 avril 2024 23h59 au plus tard. Au-delà, nous ne pourrons prendre en compte l'inscription de vos lauréats à l'étape suivante.
- Si la finale régionale de votre région est organisée au format vidéo, vous aurez en charge de déposer la vidéo de la lecture du lauréat sur votre Espace organisateur. Nous vous informerons dès que possible de la situation de votre région.

2. Missions annexes

▪ Convocation et accueil du public

- Nous nous chargeons d'envoyer l'ensemble des convocations aux participants. Chaque participant peut être accompagné par deux adultes accompagnateurs (un membre de la famille et l'enseignant du participant).
- Nous vous invitons à adresser un mail aux représentants légaux et enseignants de chaque participant pour confirmer date, horaire et lieu de la finale ainsi que les informations pratiques relatives à leur venue (joindre éventuellement un plan d'accès). Relancer par téléphone si besoin. Leurs coordonnées figureront sur la liste des participants que nous vous transmettrons.
- Pour toute demande d'accompagnateurs supplémentaire de la part des familles, ce sera à vous de répondre aux parents et enseignants, favorablement ou défavorablement, en fonction de la jauge de votre lieu d'accueil.
- Préparer de l'eau pour les enfants et les membres du jury.
- Si la capacité d'accueil le permet, il vous est possible d'ouvrir cette finale au grand public, et notamment à des scolaires, groupes d'enfants, étudiants et personnes engagées dans la vie culturelle locale.

▪ Communication et presse

- Vous pouvez librement communiquer sur la finale via votre site et vos réseaux sociaux. Vous pouvez poster des story et/ou publications en identifiant les Petits champions de la lecture (@petitschampions).
- Vous pouvez prendre contact avec les médias régionaux pour les inviter à assister à l'événement : journaux, radios, chaînes tv, magazines d'école, presse jeunesse, influenceurs, etc. Pour vous y aider, l'association met à votre disposition un modèle de communiqué de presse à compléter avant diffusion.

NB : l'association diffuse par ailleurs un communiqué de presse relatif à toutes les étapes départementales. Elle se charge de vous envoyer l'affiche de l'édition en cours dès confirmation de la date de la finale.

3. Coordination logistique et technique

- Disposer des chaises pour le public et pour les lecteurs.
- Sonoriser l'espace pour les lectures et les prises de paroles. Prévoir sur scène un **micro sur pied**, réglable facilement en hauteur, destiné aux participants. Ils n'ont pas besoin de pupitre.
- Placer une signalétique « Finale des Petits champions de la lecture », à l'extérieur et à l'intérieur du lieu.
- Disposer des chaises au **1^{er} rang**, le plus près possible des finalistes, pour les membres du jury, afin de leur permettre une bonne écoute.
- Faire passer les finalistes par **ordre alphabétique de prénom** (pas de tirage au sort, pas de différence entre les CM1 et CM2 ou les garçons et les filles). Penser à annoncer **le nom de l'école et de la commune** du Petit champion lors de son passage.
- La lecture doit durer **3 minutes maximum** (tolérance de + 10 secondes). Avant de démarrer sa lecture, l'enfant a la possibilité de présenter son livre, en 20 secondes maximum (qui ne sont pas comptées dans les 3 minutes de lecture). **Ne pas chronométrer les finalistes de manière visible, ne pas interrompre** les enfants. En cas de dépassement du temps imparti, le prendre en compte dans l'évaluation des enfants en fin de finale, en transmettant l'information aux membres du jury.
- **À l'issue de la délibération du jury :**
 - Remettre dans un premier temps les lots et diplômes à tous les participants.
 - Puis annoncer le lauréat ou les lauréats de la finale.
 - Il est possible d'annoncer un podium de lauréats (3e position, 2e position, 1re position). Dans ce cas, bien informer le public que seul le ou les lauréat(s) arrivé(s) en 1^{re} position rejoigne(nt) l'étape suivante.
- **Dans le cas où la finale régionale de votre région a lieu au format vidéo :**
 - Une captation vidéo de la lecture de votre lauréat (ou de vos lauréats) vous est alors demandée, en vue de l'organisation de la finale régionale en vidéo. Les vidéos des lauréats départementaux sera alors visionnée par les jurys régionaux.
 - Les vidéos doivent être enregistrées **au format paysage** (et non portrait) à l'aide d'un smartphone ou autre matériel vidéo. Le lecteur doit être face caméra. Prévoir une personne en charge de cette captation (ou trépied).
 - Transmettre seulement les vidéos des lauréats sur le site des Petits champions de la lecture, via votre Espace organisateur avant le 3/04. **Nommer la vidéo : nom-prénom-département** (ex : julien-dupont-64).
 - **Pour garantir une homogénéité des captations pour l'ensemble des finalistes départementaux, la captation ne peut être réalisée après la finale.**

En amont de votre finale, nous vous indiquerons si vous devez, ou non, réaliser cette captation vidéo.

4. Engagements mutuels

▪ Engagements des Petits champions de la lecture

L'association s'engage auprès du lieu organisateur à :

- Confirmer la date et l'heure de la finale : au plus vite après envoi de la proposition de date et au plus tard le 30 janvier 2024,
- Fournir au lieu la liste des participants attendus à la finale,
- Expédier une affiche de l'édition en cours dès confirmation de la date et de l'heure de la finale,
- Convoquer chaque participant à la date et à l'horaire convenues avec le lieu d'accueil,
- Expédier les lots 15 jours avant la finale départementale,
- Faire signer l'**autorisation représentant légal** par les parents ou représentants légaux de l'ensemble des participants de votre finale, en amont de l'événement. Cette autorisation vous autorise à réaliser des photos et vidéos de l'événement, et à les diffuser sur votre site, vos réseaux sociaux, ainsi que dans la presse.

▪ Engagements du lieu d'accueil

L'organisateur s'engage auprès de l'association à :

- Créer son Espace organisateur sur le site des Petits champions de la lecture,
- Respecter le calendrier du jeu et ses échéances,
- Déclarer son lauréat ou ses lauréats dès que possible à l'issue de la finale,
- Respecter le règlement,
- Composer un jury en suivant les mentions citées précédemment et dans le règlement,
- Accueillir le public et répondre aux demandes du public concernant le déroulé de l'événement, le nombre d'accompagnateurs autorisés par participant, etc.

**Vous voilà maintenant parés pour accueillir une finale
départementale dans les meilleures conditions !
Nous vous remercions très chaleureusement pour votre
contribution à notre grand jeu de lecture à voix haute.**

**À très bientôt, et vive la lecture !
L'équipe des Petits champions de la lecture**

**Vous avez des questions ?
N'hésitez pas à nous contacter :
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
contact@lespetitschampionsdelalecture.fr
06 25 14 25 04**

Pour plus d'informations, le règlement complet du jeu est disponible sur le site lespetitschampionsdelalecture.fr en cliquant sur Ressources/Documents utiles.